

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Madame et Messieurs les maires,
Messieurs les colonels commandant les groupements de gendarmerie
des départements du Territoire de Belfort et du Doubs,
Mesdames et Messieurs les gendarmes du groupement de gendarmerie
départementale du Territoire de Belfort, et de l'Escadron de gendarmerie
mobile 26-7,

Notre communauté paroissiale est très fière de vous accueillir dans notre église et vous souhaite très cordialement la bienvenue.

Nous sommes heureux de la présence de Mgr Denis Jachiet qui va présider notre célébration mais également de celle de l'aumônier militaire, monsieur l'abbé Joseph Gstalder.

C'est la première fois que la messe en l'honneur de sainte Geneviève, patronne des gendarmes est célébrée dans l'église de Grandvillars.

La paroisse Notre Dame de Montrobert comprend quatre villages, Grandvillars, Joncherey, Boron et Thiancourt. Son nom est dédié à la statue de la Vierge datant du XVe, honorée à la chapelle du cimetière de Grandvillars.

L'église Saint Martin a été érigée en 1701, reconstruite et agrandie en 1850 tout en conservant le clocher primitif, accolé à gauche de l'édifice. L'église a été restaurée plusieurs fois au cours du temps. Le dernier grand aménagement est récent, les peintures intérieures, grâce à la générosité de la municipalité ont été entièrement refaites en 2016.

Vous pouvez admirer l'orgue ibérique inauguré en juin 2018. Jean-Charles Ablitzer que nous remercions pour sa présence aujourd'hui, natif de Grandvillars, a été la cheville ouvrière de ce projet de création d'un orgue dans notre église. Cet instrument s'inscrit dans la ligne des Orgues Remarquables assurant parfaitement un rôle culturel et cultuel au service de tous.

Le bien commun et plus particulièrement celui la cité de Paris, c'est ce qui a guidé toute la vie de sainte Geneviève. Dans ce Vème siècle, période d'invasions, de crises politiques, de turbulences, elle a su, par son intelligence, son sens civique, et sa grande ferveur religieuse, amener ses concitoyens à la conversion au christianisme et à l'apaisement devant les multiples troubles qui assaillaient la population parisienne.

Le pape Jean XXIII la déclara, le 18 mai 1962, patronne des gendarmes.

C'est au titre de « gardiens de l'ordre public » que les gendarmes peuvent la revendiquer comme patronne. Généreuse et courageuse, sa vie et son œuvre constituent un bel exemple pour tous.